

# Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil  
contractuel du ministère des Armées

## EXPERT SIC F/H

Paris 15e Arrondissement, Paris, Île-de-France, France

Type de contrat	Prise de fonction souhaitée	Niveau d'études
CDD 2 ans	01/05/2021	Bac + 3 ou école d'ingénieur
Domaine professionnel	Niveau d'expérience	Rémunération
Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information	Débutant (0 à 5 ans)	2 478 à 3 230€ mensuel net 37 000 à 47 970€ annuel brut (selon expérience)
Avantages liés au poste	Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	-	Non

## Descriptif de l'organisation

## Descriptif des missions

La transformation numérique du ministère des armées est portée par la division Stratégie numérique des armées (SNA) au sein de l'Etat-Major des armées (EMA).

l'urbaniste des systèmes d'information oeuvre au sein de la section « Plan d'occupation des sols - Urbanisme » appartenant au bureau « Urbanisation et architecture des données

». Il est expert technique et conseiller sur les sujets liés à l'urbanisation.

Vos principales missions :

- Oeuvrer en appui du personnel du bureau et de la division, et réaliser des études d'urbanisation ou techniques, liées à l'utilisation de l'outil d'urbanisation ;
- Contribuer à la formation des personnels.
- Participer à l'élaboration des processus et du méta-modèle d'urbanisation au sein du bureau ;
- Contribuer ainsi à l'entretien du référentiel d'urbanisation permettant de connaître et de rationaliser le parc applicatif pour répondre au mieux aux besoins des armées en matière de services applicatifs.

## Profil recherché

Issu d'une formation de niveau Bac +3 spécialisée en informatique, vous avez acquis une expérience de trois en urbanisation.

## **Process de recrutement**

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) par téléphone pour apprécier vos attentes et motivations.
- Si vous êtes sélectionné(e) après cette première étape, vous serez reçu(e) en entretien par l'employeur et éventuellement le service des ressources humaines.
- Vous serez à l'issue de cet entretien informé(e) par l'employeur des suites données à votre candidature.